

Formation prévention du harcèlement & Communication bienveillante

1 jour 7 heures

Programme de formation

Public visé

Le public visé par cette formation inclut principalement des **managers opérationnels** qui sont en première ligne pour gérer les équipes et leur environnement de travail. Ils sont souvent confrontés à des situations de tension qui peuvent mener à des cas de harcèlement. De plus, les **membres du Comité Social et Économique (CSE)** sont également ciblés, car ils jouent un rôle clé dans la représentation des salariés et dans la prévention des comportements inappropriés au travail.

Aucun prérequis technique n'est exigé pour participer à cette formation. Cependant, une certaine sensibilité aux dynamiques de groupe et aux enjeux de communication est recommandée.

Pré-requis

Aucun prérequis technique n'est nécessaire pour suivre cette formation. Néanmoins, une **ouverture d'esprit** et une volonté d'apprendre sur des sujets liés à la communication et à la gestion des conflits sont fortement conseillées. Les participants doivent être prêts à s'engager activement dans les discussions et les mises en situation proposées durant la formation.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à doter les participants des compétences nécessaires pour prévenir et gérer le harcèlement au travail. Tout d'abord, ils apprendront à **identifier et qualifier une situation de harcèlement**, ce qui est essentiel pour réagir de manière appropriée dans des situations tendues. Ensuite, la formation vise à **maîtriser le cadre légal** et les obligations de l'employeur, permettant aux managers de mieux comprendre leur rôle et leurs responsabilités.

Les participants seront également formés à **distinguer les conflits, les incivilités et le harcèlement**, afin de pouvoir agir en conséquence. Un autre objectif clé est d'adopter une **communication non-violente** dans les interactions quotidiennes, favorisant ainsi un environnement de travail plus sain.

Enfin, les managers et les membres du CSE apprendront comment **agir efficacement** en tant que leaders ou représentants du personnel, en mettant en œuvre des pratiques de gestion qui promeuvent le respect et la bienveillance au sein des équipes.

Description / Contenu

Cette formation d'une journée de 7 heures se concentre sur la **prévention du harcèlement** et la **communication bienveillante** dans le secteur aéroportuaire. Les participants, qui incluent des **managers** et des membres du **Comité Social et Économique (CSE)**, vont acquérir des compétences essentielles pour identifier et gérer les situations de harcèlement au travail.

Le programme débute par une introduction qui inclut un tour de table et un recueil des attentes des participants, suivi d'un questionnaire de positionnement initial. La première partie de la formation est dédiée au cadre légal du harcèlement, où les participants apprendront les différences entre harcèlement moral, sexuel et discriminatoire, ainsi que les obligations de l'employeur et du rôle du CSE dans la prévention du harcèlement.



Les impacts humains et organisationnels du harcèlement, tels que l'absentéisme et le turnover, seront également discutés. Les participants seront informés des sanctions civiles et pénales encourues et apprendront à distinguer les situations de conflit, d'incivilité et de harcèlement.

La seconde partie de la formation se concentre sur la **communication non-violente** (CNV). Les participants découvriront les quatre composantes de la CNV et participeront à des mises en situation pour apprendre à gérer des situations tendues de manière constructive. Des outils pratiques seront fournis pour aider à l'engagement personnel dans la prévention du harcèlement au travail.

Le programme inclut également des livrables tels que des supports de formation, des scénarios sur mesure et des évaluations continues via des mises en situation pratiques.

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation reposent sur une approche interactive et pratique. La formation inclut des **apports théoriques** pour établir une base de connaissances solide sur le harcèlement et la communication bienveillante. Les participants seront également engagés dans des **cas pratiques** et des **mises en situation** qui leur permettront de mettre en œuvre les concepts appris dans un contexte réaliste. Des exercices de qualification sur des cas fictifs seront également organisés, accompagnés d'un **débriefing collectif** pour favoriser l'échange d'expériences et de réflexions. Les méthodes d'enseignement incluent des discussions de groupe, des ateliers interactifs et des études de cas pour encourager l'implication de tous les participants.

Moyens et supports pédagogiques

Les supports pédagogiques mis à disposition des stagiaires sont variés et adaptés aux besoins de la formation. Parmi ces supports, un **support de formation** complet sera fourni, incluant des documents théoriques et des exercices pratiques. De plus, des **scénarios sur mesure** seront utilisés pour illustrer des situations concrètes et faciliter l'apprentissage.

Les participants auront également accès à des **ressources supplémentaires**, telles que des études de cas et des documents de référence, pour approfondir leur compréhension des thématiques abordées durant la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises durant la formation incluent plusieurs outils. Un **quiz de positionnement** sera réalisé au début et à la fin de la formation pour mesurer la progression des participants. De plus, une **évaluation continue** sera effectuée à travers des mises en situation pratiques, permettant aux formateurs de suivre l'évolution des compétences des participants.

Modalités Accessibilité

La formation prend en compte l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Des **modalités et supports adaptés** seront mis en œuvre pour garantir que tous les participants puissent suivre la formation dans les meilleures conditions possibles. Cela inclut la possibilité d'aménager les locaux de formation et de fournir des ressources spécifiques si nécessaire.

De plus, les intervenants seront sensibilisés aux enjeux d'accessibilité et aux besoins spécifiques des participants, afin de créer un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux.

Profil du / des Formateur(s)

Les formateurs de cette session sont des experts en **prévention du harcèlement** et en **communication bienveillante**, ayant une solide expérience dans le domaine. Ils possèdent une connaissance approfondie des lois et des pratiques relatives à la gestion des ressources humaines et sont capables de transmettre leur savoir de manière claire et engageante.

Leur approche pédagogique est centrée sur l'interaction avec les participants, favorisant ainsi un apprentissage actif et impliquant.

27/04/2026